Les modalités de demandes de diffusion de cours en différé et en direct

- Gestion des diffusions de cours
- Option 1 : Demandes centralisées par un décanat ou une direction d'école
- Option 2 : Demande de diffusion de cours via un formulaire

Gestion des diffusions de cours

La Direction de l'UNIL a mis en place un <u>cadre institutionnel</u> qui régit les conditions et les possibilités de diffusion en ligne des cours dispensés à l'UNIL. Vous trouverez toutes les informations pratiques liées à la diffusion en ligne des enseignements sur <u>cette page</u>.

La diffusion des cours en direct et en différé est considérée comme un outil pédagogique mis à disposition des enseignant·e·s de l'UNIL.

Nous vous recommandons de consulter les directives validées par votre faculté ou par votre école en la matière si vous souhaitez demander une diffusion en direct ou en différé de votre cours pour ce semestre.

Deux options sont disponibles pour ces demandes, nous vous les présentons ci-après :

- 1. Une gestion centralisée des demandes par votre faculté ou votre école
- 2. Une gestion des demandes individuelles à partir d'un formulaire en ligne

Nous vous informons aussi que la publication des enregistrements est paramétrée sur "Non publié" par défaut, vous pouvez gérer la diffusion de vos enregistrements de manière autonome en suivant les conseils et informations donnés dans ce chapitre :

https://wiki.unil.ch/cse/books/recunil-guide-dutilisation/page/gerer-lacces-a-ses-videos

Option 1 : Demandes centralisées par un décanat ou une direction d'école

Si le décanat de votre faculté a choisi cette solution, voici le processus suivi :

- La faculté reçoit un fichier contenant toutes les demandes de réservation des salles de cours pour les enseignements. Ce fichier correspond aux demandes encodées sur le système AIGS de réservation des salles de cours.
- La faculté complète le fichier pour chaque cours en indiquant si elle souhaite une diffusion en ligne et/ou une diffusion en direct.
- Elle envoie le fichier à cse@unil.ch pour le 6 septembre.
- Le service helpdesk diffusion en ligne contacte chaque enseignant et lui demande de compléter les informations nécessaires via un formulaire.
- Une confirmation est envoyée auprès de chaque enseignante en lien avec la diffusion en ligne de son cours
- Un retour de confirmation général pour l'ensemble des demandes est envoyé au décanat de la faculté ou à la direction de l'école ayant effectué la demande.

Option 2 : Demande de diffusion de cours via un formulaire

Il est possible d'effectuer votre demande via un formulaire qui sera ensuite traité par notre helpdesk.

Merci de nous envoyer vos demandes au moins 2 jours ouvrés avant le cours afin que nous puissions la traiter dans les temps

Lien vers le formulaire : https://cse.unil.ch/captens/envoi/

Le processus :

- 1. L'enseignant e complète le formulaire
- 2. La demande est traitée par le helpdesk du CSE dans les deux jours ouvrables
- 3. L'enseignant e reçoit un mail de confirmation